



Échos de la commune décembre 2013



Tél. : 03.88.91.12.85
Fax : 03.88.91.89.51
Courriel : mairie.eckartswiller@wanaddo.fr
Site : www.eckartswiller.fr

SOMMAIRE

Le mot du maire	
Travaux : réalisations et projets	P. 4
1. Réhabilitation du bâtiment communal « Ancien Presbytère »	
2. Construction de la Ligne Grande Vitesse Est Européenne	
3. Réfection de l'impasse des Châtaigniers	
4. Plaques de rues bilingues	
5. Site Internet	
6. Dégradation de la rue de la Capelle	
7. Maison d'Accueil de l'Altenberg à Monswiller	
8. Remplacement du bâtiment du transformateur d'Oberhof	
Vie de la commune	P.10
Fin 2012	
1. Crèche	
2. Fête des aînés (2012 & 2013)	
2013	P.11
1. Oberhof	
2. Nettoyage de printemps	
3. Campagne de mesure de vitesse	
4. Réfection de la grotte de Lourdes	
5. Nature et fleurissement	
6. TNT	
7. Animaux	
8. Équipements communaux	
9. Nacelle	
Gestion du village	P.18
1. Taxes communales - Taux d'imposition en 2013	
2. Dépenses/recettes d'investissement	
3. Dépenses/recettes de fonctionnement	
4. État civil	
5. Grands anniversaires	
Informations	P.23
1. Résultats du référendum du 7 avril	
2. Réorganisation du service de transport de la Comette	
3. Démarches administratives	
4. Collecte des déchets	
5. Services aux habitants	
6. Services publics : Urbanisme et Construction	
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord	P.29
Réseau Animation Jeunes (RAJ)	
Associations	P.30
1. APEEJE	
2. Club de gym La Batteuse	
3. Chorale Ste Cécile	
4. Donneurs de sang	
5. Pêcheurs	
6. Sapeurs Pompiers	
7. Conseil de Fabrique	
Commémorations	P.36
Insolite	P.37
Renseignements utiles	P.38
Généalogie de la famille Wurmser	P.41

Le mot du maire

La mandature de l'actuelle équipe municipale va toucher à sa fin en mars 2014. Pour ma part, je trouve que ces 6 années ont vite passé. Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des conseillers pour leur investissement dans les différents projets que nous avons réalisés. Ce mandat s'est inscrit dans un chantier particulier, celui du chantier de la LGV, mais également dans de nombreux projets.

Nous avons vu le paysage de notre ban communal changé durant ces 6 années entre le début des travaux et l'achèvement des deux tunnels en ce début 2013.

En ce qui concerne les actions à mener, des choix ont dû être faits, dans la mesure où les aides se sont amenuisées et des coûts nouveaux ou imprévus se sont rajoutés à la charge communale. Durant les 6 années de mandature, nous avons certes été amenés à augmenter les taxes communales, elles l'ont été de manière modérée. À souligner que les taux de la commune d'Eckartswiller restent bien inférieurs à ceux des communes voisines de même taille.

Depuis la tempête de 1999, la recette de la Forêt Indivise quoique positive reste très faible. De plus, après un acompte perçu en début de mandature, nous restons toujours encore en attente de rentrées d'argent liées aux travaux de la LGV et de son tunnel.

Autre sujet qui fait et va encore faire débat, les rythmes scolaires. Un décret ministériel impose de passer à 4 jours et demi de classe à partir de la rentrée 2014 (donc les enfants auront classe le mercredi matin). Dans la théorie, « il n'y a qu'à » trouver les horaires qui conviennent aux parents, aux enseignants, aux agents auxiliaires, aux enfants et organiser des animations « post scolaires ». Hormis les coûts de ces animations, certes subventionnées... quelque temps, mais insuffisamment, la difficulté est bien de trouver des animateurs pour 20 à 30 mn par jour et d'organiser aussi les transports liés au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Je tiens à réitérer mes remerciements aux membres du conseil municipal, au personnel communal, aux bénévoles et associations qui ont contribué à la bonne marche de la commune, et j'encourage les bonnes volontés à se manifester pour faire évoluer notre commune.

Les fêtes de fin d'année sont proches. Que la Lumière de Noël éclaire votre foyer, je vous souhaite une année 2014 de paix et de sérénité.

Jean-Jacques Jundt

TRAVAUX : RÉALISATIONS ET PROJETS

1. Réhabilitation du bâtiment communal «Ancien Presbytère »

À la suite de l'incendie, la commune a procédé à la réhabilitation de ce bâtiment. Après la procédure réglementaire de consultation d'entreprises, les marchés ont été attribués, en avril 2013, aux entreprises retenues, pour les montants suivants :

N°lot	description	Nom du candidat retenu	Montant travaux HT
Lot n°1	Gros œuvre Démolition Etalement Transformations et assainissement	ETS KIRBILLER Thal Marmoutier	76 807.00 €
Lot n° 2	Transformations charpente bois – Petites réparations couverture	ETS DICK Rothbach	19 955.00 €
Lot n° 3	Traitement solives Plancher bois	ETS FENNEC Mulhouse	2685.00 €
Lot n°4	Menuiserie extérieure PVC	ETS LUTZ Monswiller	10 217.62 €
Lot n°5	Electricité –VMC	ETS MEYER Bouxwiller	19 550.22 €
Lot n° 6	Installation sanitaire	ETS ROESCH Lupstein	15 181.18 €
Lot n°7	Chauffage individuel gaz	ETS ZIEGELMEYER Saverne	15 636.78 €
Lot n° 8	Plâtrerie - Isolation	ETS RUFFENACH Wangenbourg Engenthal	29 922.00 €
Lot n° 9	Menuiserie intérieure bois	ETS SCHALCK – Niedermodern	10 792.00 €
Lot n° 10	Escalier bois vers combles	ETS BERNHARDT Schalkendorf	3 482.95 €
Lot n° 11	Serrurerie	ETS EB SERR/METAL. Griesbach le Bastberg	804.00 €
Lot n° 12	Chape -Carrelage	ETS SCE - Strasbourg	16 150.90 €
Lot n° 13	Sols souples PVC	ETS SOCOBRI Otterswiller	2 278.20 €
Lot n° 14	Peinture et décoration intérieure	ETS HORNBERGER Goetzenbrück	6 565.10 €
Lot n° 15	Echafaudage	ETS FREGONESE Mundolsheim	3 916.00 €
Lot n° 16	Ravalement de façades	ETS BRONNER Hochfelden	6 387.05 €
Lot n° 17	Injection d'une barrière d'étanchéité dans les pieds murs et réfection enduits contaminés	ETS FENNEC Mulhouse	3 337.50 €
Lot n° 18	Révision antenne TV/SAT	ETS TECHNIQUES ANTENNES Illkirch	599.60 €
Total HT :			244 268.10 €



Les travaux de réhabilitation du bâtiment ont démarré en juin 2013 et se poursuivent dans le respect du planning. La fin des travaux est prévue pour mars 2014.

Aux dépenses détaillées ci-dessus se rajoutent les missions d'expertises (15 962,- €), la maîtrise d'œuvre (26 125,- € HT), le coordonnateur Sécurité Protection Santé (1 450,- € HT), les frais de branchements ainsi que

divers frais de formalités du marché. Il convient également de chiffrer les pertes de loyers.

Le premier règlement d'un montant de 244 396 € versé par la CIADE, assureur de la commune, est intervenu en janvier 2013.

Le règlement du dossier est actuellement entre les mains de la justice. Après plusieurs reports, une nouvelle date de jugement a été fixée au 19 décembre 2013.



La reconstruction de ce bâtiment apportera cependant indéniablement un meilleur confort, vu la qualité d'isolation thermique et phonique. L'unique chaudière d'ancienne génération a été remplacée par 2 chaudières au gaz à condensation individuelle, facilitant la répartition des charges locatives. Le rez-de-chaussée est équipé d'un plancher chauffant ; au 1^{er} étage, le chauffage sera assuré par des radiateurs classiques. Enfin, une ventilation double flux assurera une bonne ventilation tout en récupérant les calories.



2. Construction de la Ligne Grande Vitesse Est Européenne



L'événement de l'année 2013 sur le chantier de la LGV a bien sûr été la sortie du tunnelier «Charlotte», sous les applaudissements de centaines de curieux, dont le personnel du chantier, 140 compagnons, 40 cadres et les élus des communes d'Ernolsheim-les-Saverne, de Saint-Jean-les-Saverne et d'Eckartswiller. Long de 110 m, pesant 2200 tonnes, le tunnelier a fait tomber la dernière paroi du 2e tube au lieu dit «Rothlach» le 25 février à 13H.

Frédéric Cuvellier, Ministre des Transports, était sur le site pour marquer cet événement.

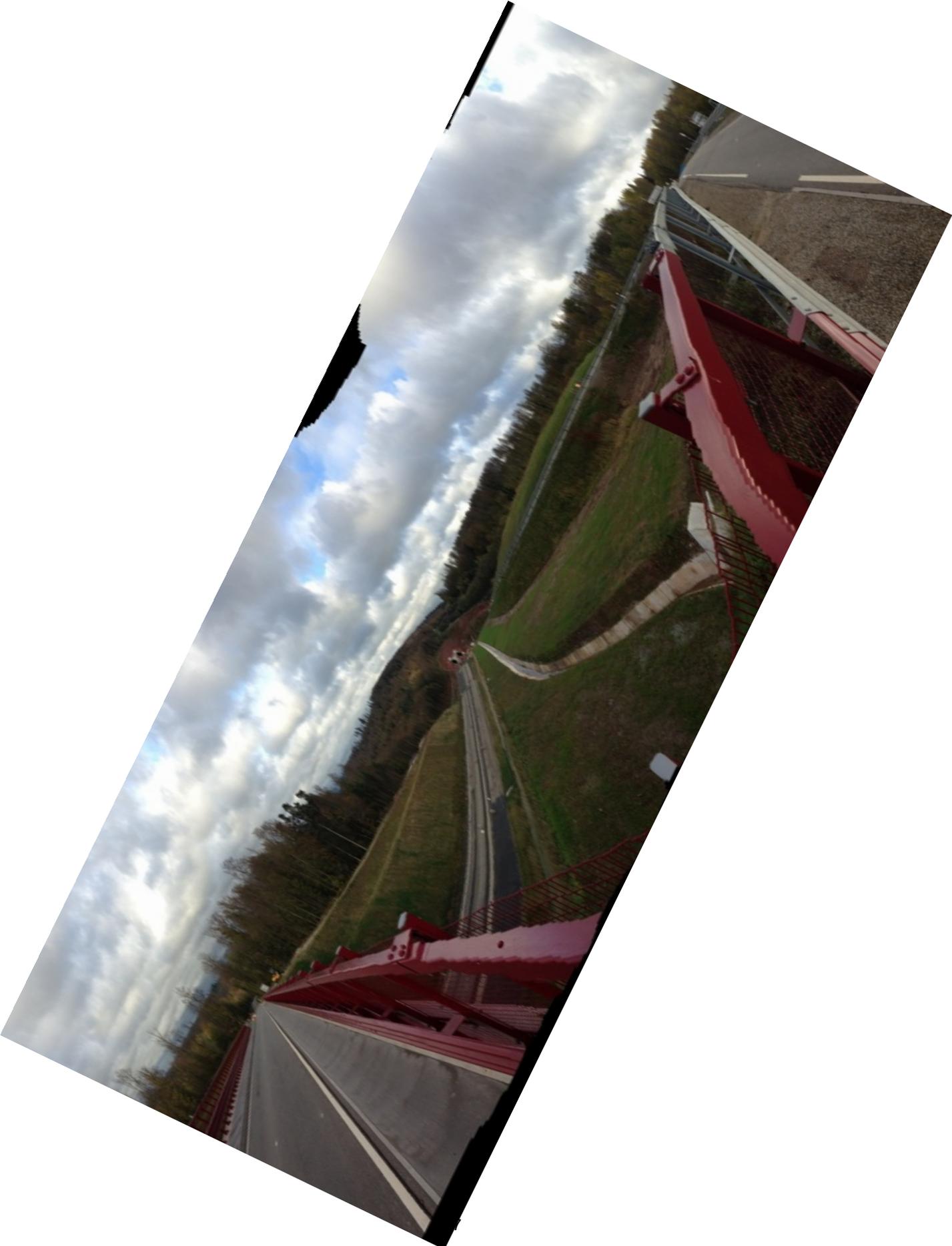


Le réservoir d'incendie mis en place au-dessus de l'entrée ouest, du côté de la Rothlach.



À gauche, le tunnel côté « ouest » sur le ban d'Eckartswiller, à droite la tête « est » côté Ernolsheim-les-Saverne.

Vue panoramique de la tête « est », à partir du pont de la RD 122



3. Réfection de l'impasse des Châtaigniers

La réfection de l'impasse des châtaigniers est prévue au printemps 2014. Ces travaux permettront la création de places de stationnement, la réfection de l'enrobé y compris la place des châtaigniers, la mise en souterrain du réseau téléphonique et de l'éclairage public. L'unique candélabre sera remplacé par 3 points lumineux.

4. Plaques de rues bilingues



Pour sauvegarder et promouvoir le patrimoine linguistique régional et maintenir la mémoire des lieux, la Région Alsace apporte son soutien aux communes qui mettent en place des plaques de rues bilingues. Dans ce cadre, nous avons fait appel à la mémoire de nos administrés pour nous aider à retrouver les anciennes dénominations des voies de notre village à graver sur les plaques de rues.

Ces panneaux bilingues ont été réalisés par la Société « Emaillerie Rhénane » de Bouxwiller et installés par nos soins. Le coût financier de cette opération s'est élevé à 798.35 € HT dont 690.52 € ont été subventionnés par la Région Alsace.

5. Site Internet

Nous l'avions évoqué l'an passé, la COMCOM met son savoir-faire à disposition des mairies pour la création d'un site internet des communes. Un technicien créera le site d'Eckartswiller et hébergera les données sur les serveurs de la COMCOM ; par contre, les informations à charger et à mettre à jour sont à la charge de la commune. Suite à l'ensemble des demandes de plusieurs communes et de l'Office de Tourisme de Saverne, la mise en œuvre du site d'Eckartswiller a été replanifiée en cette fin d'année. Ce site devrait être opérationnel au 1er trimestre 2014 à l'adresse : www.eckartswiller.fr



6. Dégradation de la rue de la chapelle



Les travaux de stabilisation des bas-côtés ont été finalisés le 16 décembre 2012. Cette voie communale, créée en 1976 lors de la construction de l'autoroute, est très fréquentée par les habitants de la commune, tant à pied qu'en voiture. Ce sont les premiers travaux sur ce tronçon, 38 ans après sa création. Les protections de buses d'écoulement des eaux pluviales de l'autoroute, après la sortie du pont ont été planifiées au 4e trimestre 2013. Les coûts sont pris en charge par la SANEF. Nous envisageons un gravillonnage en 2014, afin de pérenniser les travaux réalisés.

7. Maison d'Accueil de l'Altenberg de Monswiller

En 2013, les travaux de la maison d'accueil du Martelberg ont repris. En effet, suite aux déboires liés à la mise en liquidation de la première entreprise, un repreneur a continué les travaux. Le site devrait ouvrir ses portes au 3e trimestre 2014. Cet ensemble proposera 25 logements dont 20 logements individuels (T1), 4 logements doubles (T2), 1 logement T4. Il est prévu d'affecter un des logements de façon temporaire, afin d'y faire un accueil sur une durée limitée.

8. Remplacement du bâti haut du transformateur d'Oberhof



Électricité de Strasbourg va procéder avant la fin de l'année ou début 2014 au remplacement du vieux bâti haut en mettant en place un nouveau poste transformateur au bord de la RD 133.

VIE DE LA COMMUNE

FIN 2012

1. Crèche

Fidèles à leurs habitudes, Alfred Kieffer et Jean-Claude Drach ont mis en place la crèche dans la nef de l'église Saint Barthélemy.



2. Fête des aînés 2012

La fête des aînés réunit tous les ans environ une quarantaine de personnes âgées de 65 ans et plus. Le conseil municipal se met à leur service pour offrir une après-midi chaleureuse et conviviale. Le plaisir gustatif est agrémenté par une partie récréative ; l'assemblée a pu apprécier dans un premier temps, 2 élèves de Patrice Sonntag professeur de musique, interprétant un petit medley à la guitare, ensuite le trio de musiciens avec sa chanteuse ont enchaîné avec un programme de musique éclectique complété d'une



partie « Noël » permettant au public de s'évader dans les Noëls d'antan.

Fidèle à sa tradition, le conseiller général Thierry Carbiener est venu saluer l'assemblée en fin d'après-midi.



3. Fête des aînés 2013

L'édition du 8 décembre de la fête des aînés 2013 a revêtu un caractère particulier vu que la doyenne de la commune, Mme Louise Bauer venait de fêter ses 100 ans 3 jours auparavant. La famille s'est organisée pour déplacer Louise à la salle polyvalente, de manière à la mettre à l'Honneur à cette journée des anciens qu'elle affectionnait toujours.



L'animation était confiée à l'ensemble musical des « Mossigthaler » de Romanswiller, permettant au senior de danser.

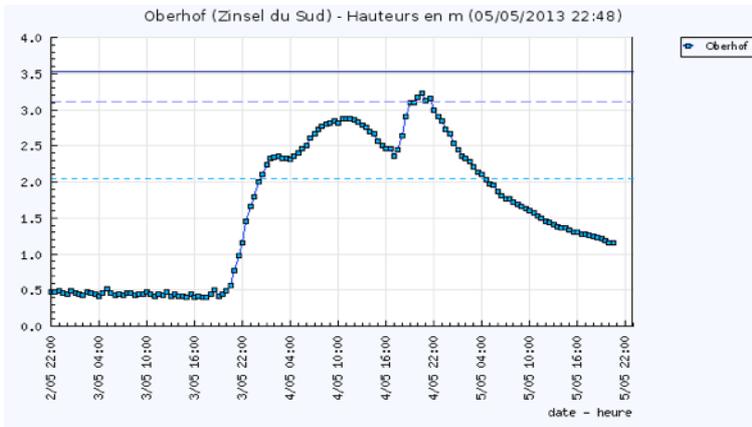


Josette a fait valoir ses talents de comédienne.

VIE DE LA COMMUNE 2013

1. Oberhof

Un printemps « humide » a causé une montée rapide de la Zinsel le 5 mai. Des branchages ont obstrué le pont du Nesselbach



cru du 5/5/2013 Crues de référence - Station Oberhof

- - - Cru de décembre 2007 - 2.04 m
- - - Cru de janvier 2004 - 3.11 m
- Cru de décembre 2001 - 3.5

Nettoyage de printemps



Réalisé comme d'habitude par les conseillers municipaux le vendredi 6 avril.

Nous trouvons de plus en plus de déchets sur le chemin d'exploitation longeant l'autoroute et en forêt. Ces incivilités se multiplient, la commune est amenée à ramasser les déchets et à les apporter soit à la déchetterie soit à les mettre dans les poubelles communales. L'ensemble de la population est en charge à payer ces enlèvements. Des plaintes ont été déposées, les

affaires sont en cours d'instruction au tribunal de Saverne.



Un peu plus de respect de l'environnement serait très appréciable....

2. Campagne de mesure de vitesse

Le radar pédagogique de la COMCOM a été placé à Oberhof et à Eckartswiller, les mesures suivantes ont été relevées :

Oberhof

Environ 600 véhicules traversent Oberhof les jours ouvrés, dans le sens mesuré. Un constat flagrant, à toutes les tranches horaires, pratiquement la moitié des véhicules traversant l'agglomération roulent à une vitesse supérieure à 50 KM/H.

Comptage et mesure de vitesse des véhicules du 06/11/2012 au 20/11/2012

tranche horaire	nombre de véhicules	Vitesse en Km/h												excès
		10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	P 110	
0H-6H	1240	20	49	17	89	466	428	150	20	1	0	0	0	48 %
		2 %	4 %	1 %	7 %	38 %	35 %	12 %	2 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	
6H-9H	2893	24	11	33	245	1151	967	402	57	3	0	0	0	49 %
		1 %	0 %	1 %	8 %	40 %	33 %	14 %	2 %	0,1 %	0 %	0 %	0 %	
15H-19 H	6322	37	49	104	817	2521	1932	758	95	9	0	0	0	44 %
		0,6 %	1 %	2 %	13 %	40 %	31 %	12 %	1,5 %	0,1 %	0 %	0 %	0 %	
6H-20H	17819	166	224	363	2252	6871	5406	2213	304	18	1	0	0	45 %
		0,9 %	1 %	2 %	13 %	39 %	30 %	12 %	2 %	0,1 %	0,0 %	0 %	0 %	
0H-24H	19413	187	273	385	2383	7489	5942	2405	328	20	1	0	0	45 %
		1,0 %	1 %	2 %	12 %	39 %	31 %	12 %	2 %	0,1 %	0,0 %	0 %	0 %	

campagne du 2/10 au 3/11/2013

Le tableau des mesures de l'appareil permet d'avoir un comptage sur différentes plages horaires avec les vitesses mesurées.

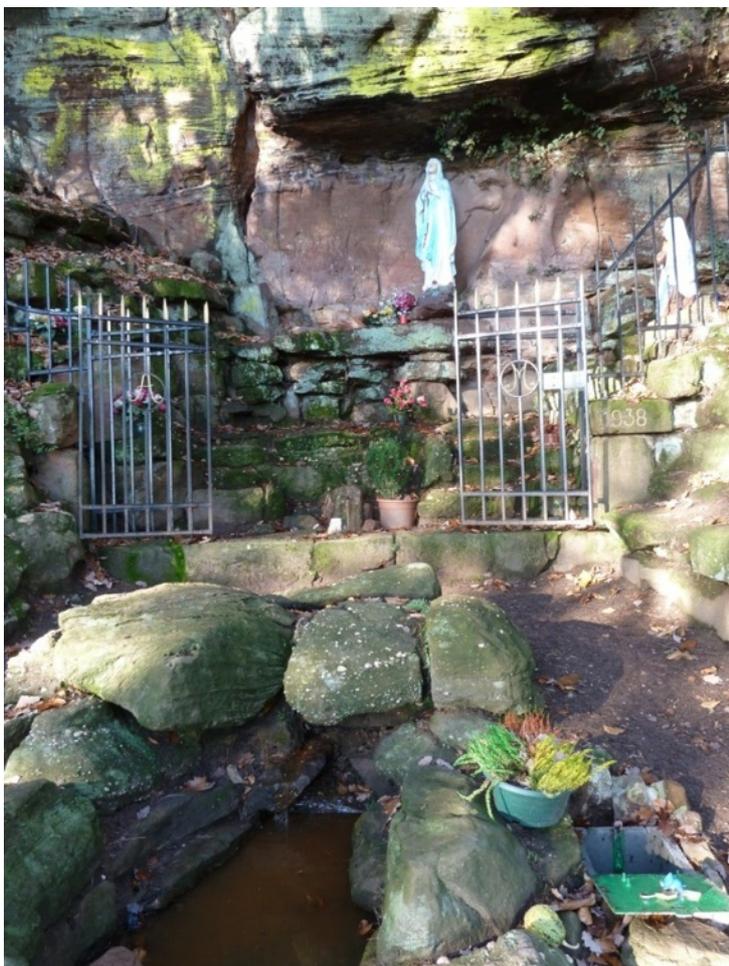
La moyenne des excès est de 45% des 19413 véhicules mesurés sur la période du 2/10 au 3/11, avec une pointe de 49% entre 6H et 9H du matin.

Eckartswiller Rue Principale (zone 30)

		Vitesse en Km/h												
tranche horaire	nombre de véhicules	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	P 110	excès
0H-6H	24	0	6	13	4	1	0	0	0	0	0	0	0	21 %
		0 %	25 %	54 %	17 %	4 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	
6H-9H	71	0	10	38	23	0	0	0	0	0	0	0	0	32 %
		0 %	14 %	54 %	32 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0,0 %	0 %	0 %	
15H-19 H	129	0	5	64	46	10	4	0	0	0	0	0	0	47 %
		0,0 %	4 %	50 %	36 %	8 %	3 %	0 %	0,0 %	0,0 %	0 %	0 %	0 %	
6H-20H	498	2	47	245	176	22	5	1	0	0	0	0	0	41 %
		0,4 %	9 %	49 %	35 %	4 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0,0 %	0,0 %	0 %	
0H-24H	542	2	55	268	187	24	6	1	0	0	0	0	0	40 %
		0,4 %	10 %	49 %	35 %	4 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0,0 %	0,0 %	0 %	
campagne du 9/7 au 24/7/2013 à la hauteur de la cabine téléphonique														

Les mesures faites en Zone 30 à hauteur du ralentisseur situé devant la cabine téléphonique montrent que 30 à 40% des véhicules ne respectent pas la vitesse de 30 KM/H.

3. Réfection de la grotte de Lourdes, notre patrimoine



Fidèle à notre politique de remise en état de notre patrimoine, créé et mis en valeur par nos anciens, nous avons poursuivi la remise en état de la grotte de Lourdes (Lourdes' Grott) située au-dessus du cimetière, à l'arrière de l'Eglise.

Les derniers travaux réalisés ont été le démontage de la statue de Bernadette, son décapage et remise en peinture par un habitant bénévole de la commune. Elle a été remise en place au courant du printemps par une équipe du conseil municipal après la réfection de son support en béton dans la grotte.

Un autre travail d'ampleur a été réalisé nécessitant beaucoup d'heures de travail : la recherche et la remise en état du circuit d'eau. L'eau d'une source coule à nouveau

de l'intérieur de la grotte vers le bassin extérieur. Cela va rappeler, sans aucun doute, beaucoup de souvenirs à certains anciens qui avaient connu la grotte originale.

Des travaux restent à faire : entretien, fleurissement et remise en peinture de la statue de la Vierge qui sera réalisé par le Club Vosgien de St Jean.

N'hésitez pas ! Venez visiter ce lieu, havre de paix et de silence et si le cœur vous en dit, faites partie des bénévoles pour en assurer l'entretien et le fleurissement.



4. Nature et fleurissement



Une touche finale a été réalisée par Yolande et Annie autour des oratoires rénovés.



Deux nouvelles jardinières ont été rajoutées sur le bâtiment de la mairie.



L'ONF a élagué avec une « disqueuse » le chemin rejoignant le « Sandplatz » afin de permettre au SDEA (Syndicat d'Eau) de se rendre au château d'eau avec leur véhicule spécialement équipé pour le nettoyage du réservoir.



Le Club Vosgien de Saint-Jean-les-Saverne nous a fourni des planches permettant au banc du « Sandplatz » de retrouver une seconde jeunesse. Merci à Jean-Paul et Jean-Jacques d'avoir redressé les assises en fer, tordues par des « forts de halles » et d'avoir refixé les planches.

5. Télévision Numérique Terrestre (TNT)

Comme vous avez dû le remarquer courant octobre, de nouvelles chaînes de télévision ont été rajoutées sur les émetteurs de la TNT alsaciens. Il y a lieu de « lancer » une recherche de chaîne pour mémoriser ces nouveaux programmes.

7. Animaux



Une biche se reposant dans les jardins de la commune...

Un remerciement à Françoise Simon pour l'enlèvement du sanglier mort devant le mur du ... cimetière.



Un vol (bruyant) de grues cendrées observé le 11 novembre. Un premier groupe avait déjà été aperçu quelques jours avant.

Une observation identique avait été faite sur notre commune le 27 octobre 2012. L'hiver sera-t-il plus tardif ?



Nid de canard
et migration de
crapauds
à l'étang de
pêche



8.Équipements communaux



Début novembre, la commune s'est équipée à bon prix, d'un véhicule d'occasion afin d'économiser le micro-tracteur pas adapté aux différents travaux de maintenance aux 4 coins de la commune.

Ce véhicule équipé d'un aménagement intérieur permet d'y mettre divers outillages en permanence, de se rendre plus rapidement aux différents lieux de travail et aussi de se rendre à la déchèterie, ou à faire d'autres déplacements (fleurs, courses, formations, ..) sans avoir à prendre un véhicule privé



Cette année, nous avons fait appel à la nacelle de la COMCOM pour la pose des décors de Noël. Elle est gérée par « Alternative Environnement ». Aussi, Jonathan et un technicien ont pu accrocher les décors en toute sécurité, sans avoir à faire appel à une société extérieure, donc pour un coût moindre.

GESTION DU VILLAGE

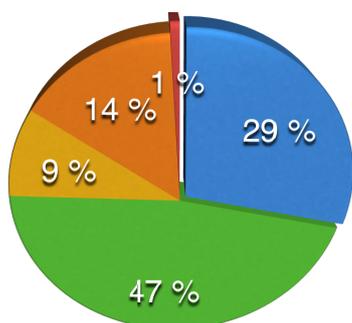
1.Taxes communales - Taux d'imposition 2013

Le Conseil Municipal, lors de sa séance budgétaire du 25 mars dernier, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2013 des taxes communales d'habitation (TH), foncières bâties (TFB) et non bâties (TFNB), qui restent fixés comme suit :

TAXES	TAUX	PRODUITS
TH	8.45 %	34 569 €
TFB	8.25 %	27 539 €
TFNB	55.62 %	11 736 €
	TOTAL :	73 844 €

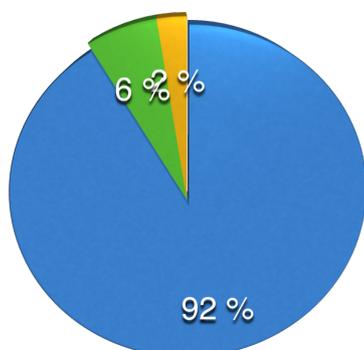
Investissement

Recettes Investissement	montant	
Excédent investissment reporté	69356	29 %
virement de section fonctionnement	115000	47 %
dotations, fonds divers	21894	9 %
subvention d'investissement	34600	14 %
emprunts et dettes assimilées	2000	1 %
Total	242850	



- Excédent investissment reporté
- virement de section fonctionnement
- dotations, fonds divers
- subvention d'investissement
- emprunts et dettes assimilées

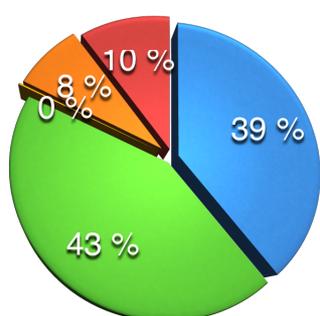
Dépenses Investissement	montant	
opérations d'investissement	222305	92 %
remboursement d'emprunt	14547	6 %
dépenses imprévues	5998	2 %
Total	242850	



- opérations d'investissement
- remboursement d'emprunt
- dépenses imprévues

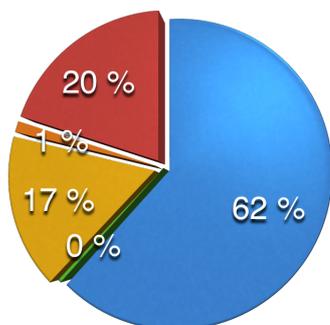
Fonctionnement

Recettes Fonctionnement	montant	
Excédent antérieur reporté	225324	32 %
produits exceptionnels	247488	35,6 %
atténuation de charges	973	0,1 %
autres produits gestion courante	45301	7 %
dotations & participations	60517	9 %
impôts & taxes	99634	14 %
produits des services du domaine	15564	2 %
Total	694800	



- Excédent antérieur reporté
- produits exceptionnels
- atténuation de charges
- autres produits gestion courante
- dotations & participations

Dépenses Fonctionnement	montant	
charges à caractère général	358934	52 %
charges exceptionnelles	2015	0,3 %
charges de personnel	97689	14 %
dépenses imprévues	7017	1 %
virement à la section investissement	114989	17 %
autres charges gestion courante	109084	16 %
charges financières	5072	1 %
Total	694800	



- charges à caractère général
- charges exceptionnelles
- charges de personnel
- dépenses imprévues
- virement à la section investissement

2.État civil

Naissances :

Eloïse WENDLING	10.02.2013
Elias WALTHER	20.03.2013
Olivier SAPET	28.04.2013
Maëlys HERTRICH	01.08.2013

Décès :

Lydie LIMON née ANDRES	88 ans	06.02.2013
Hélène OSSWALD née FEIDT	90 ans	31.03.13
Antoine BRENCKLE	86 ans	12.08.2013
Marlise OTT née GOETZ	80 ans	15.08.2013
Edmond BRENCKLE	83 ans	10.09.2013

Mariages :

Joé LOEFFLER et Sevda GULEC	05.01.2013
Rachid DELLADJ et Amandine BRENCKLE	08.06.2013
Sébastien FROHN et Delphine MULLER	13.07.2013

3. Les grands anniversaires en 2013

Notre doyenne : 100 ANS

Louise BAUER née HENRI	05.12.1913
------------------------	------------

85 ANS

Roger BOUZENDORFFER	19.02.1928
Liliane DOERR	05.08.1928
Madeleine HEYN	11.11.1928

80 ANS

Robert GOSTEL	06.02.1933
Claude OTT	14.09.1933

Noces d'or

Eugène et Marlène WAGNER	23.02.1963
Arsène et Madeleine JOSEPH	14.06.1963

INFORMATIONS

1. Résultats du référendum du 7 avril

	Eckartswiller		Bas-Rhin		Haut-Rhin		global	
	% exprimé		% exprimé		% exprimé		% exprimé	
Inscrits	372		751 527		521 321		1 272 848	
votants	152		263 837		193 848		457 685	
abstention	220		487 690		327 473		815 163	
blancs et nuls	3	1,9 %	8 923	3,38 %	5 736	2,96 %	14 659	3,20 %
exprimés	149	98,1 %	254 914	96,62 %	188 112	97,04 %	443 026	96,80 %
OUI	96	64,4 %	172 137	67,53 %	83 266	44,26 %	255 403	57,65 %
NON	53	35,6 %	82 777	32,47 %	104 846	55,74 %	187 623	42,35 %

Seulement 22,90 % d'électeurs se sont déplacés dans le Bas-Rhin et 15,97 % dans le Haut-Rhin.

Pour mémoire, deux conditions étaient à obtenir pour que le OUI l'emporte:

- être majoritaire dans les deux départements (au moins 50% des suffrages exprimés)
- obtenir les voix d'au moins 25% des inscrits dans les deux départements.

La synthèse de la région Alsace n'est donnée qu'à titre indicatif.

2. Réorganisation du service de transport COMETTE

Depuis le 17 juin 2013, le service de transport à la demande a été réorganisé par la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

Ce qui change pour vous :

Un nouveau numéro d'appel est mis en service : 03 88 71 78 82

La réservation est prise directement par le chauffeur



Ce qui ne change pas :

Le service est assuré du mardi au samedi matin.

Vous organisez votre trajet la veille du départ, au plus tard à 18 heures, du lundi au vendredi :

- Vous appelez et vous réservez votre trajet,
- Le jour J, la COMETTE viendra vous chercher, tenez-vous prêt 5 minutes avant l'heure prévue,
- À la montée dans le véhicule, présentez ou achetez votre titre de transport. Le conducteur vous emmènera jusqu'à votre destination.

Tarifs :

- Carnet de 10 tickets 25,00 €
- Ticket unitaire : 3,00 €
-

Le service de Transport à la Demande a pour objectif d'assurer, à tous les habitants des 28 communes de la Communauté de Communes, une possibilité de se déplacer pour des besoins ponctuels : courses, rendez-vous médical, sortie au marché du jeudi... Le service est ouvert à tous.

Prise en charge des personnes à mobilité réduite

Pour les personnes en fauteuil roulant, notamment celles qui utilisaient les services du GIHP, la Communauté de Communes a retenu la Société BEHR pour assurer leur déplacement dans les mêmes conditions en termes de tarifs, d'horaires et de périmètre d'intervention que le transport à la demande Comette.

La réservation se fait par l'intermédiaire de la Comette : 03 88 71 78 82.

3. Démarches administratives

Demande de carte d'identité ou passeport

Nous vous conseillons de vérifier la validité de vos papiers d'identité (carte nationale d'identité, passeport). En effet, le délai actuel pour l'établissement de ces papiers varie entre 5 et 8 semaines à compter de la réception du dossier en sous-préfecture. À l'approche des vacances et des examens de fin d'année scolaire, les demandes de dossiers sont plus nombreuses et les délais plus longs.

Nous rappelons que les demandes de passeports biométriques sont à déposer en Mairie de Saverne (possibilité de prendre rendez-vous).

Élections 2014 - Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013

L'année 2014 sera une année électorale chargée :

- élections municipales : 23 et 30 mars 2014
- élection des représentants français au Parlement européen : 25 mai 2014

Pour pouvoir voter en 2014, pensez à vous inscrire en mairie sur la liste électorale avant le 31 décembre 2013.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché à la commune. Aussi, veuillez vous présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, ou passeport) et d'un justificatif de domicile (par exemple : avis d'imposition, quittances de loyer, factures d'eau, de gaz ou d'électricité...).

Modalités d'inscription :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité et justificatif de domicile) avant le mardi 31 décembre 2013,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription agréé disponible sur les sites du ministère de l'intérieur (www.interieur.gouv.fr), une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Les documents doivent être parvenus à la mairie avant le 31 décembre 2013.**

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement utile.

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité au moment du vote

L'article R. 60 du Code électoral vient d'être modifié et exige désormais que tous les électeurs présentent, au moment du vote, en même temps que leur carte électorale, un titre d'identité (carte d'identité ou passeport).

4. Collecte des déchets

Une nouvelle déchèterie à Marmoutier, ouverte à tous

La nouvelle déchèterie implantée à Marmoutier est ouverte à tous les habitants disposant d'une carte de déchèterie du Smictom.

Ouverture :

Lundi : 10 h à 12 h et 13 h à 18 h

Mardi, jeudi et vendredi : 13 h à 18 h

Mercredi : 13 h à 19 h

Samedi : 9 h à 12 h et 13 h à 18 h

Accès depuis Saverne : Prendre la RD 1004 direction Marmoutier. Au carrefour avant la zone d'activité de Marmoutier, prendre à droite la RD 629, direction Reinhardsmunster. La déchèterie est à environ 300 m sur votre gauche.

Site de stockage et de broyage de déchets verts de la commune d'Ottersthal



Comme nous vous en avons informé en juillet dernier, une convention a été signée par notre commune avec celle d'Ottersthal pour permettre aux habitants d'Eckartswiller de déposer des déchets verts (tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs et plantes de jardin, tailles de haies ...) et de branchages (diamètre inférieur à 10 cm) au site de stockage et de broyage des déchets verts d'Ottersthal, situé rue de Monswiller (entrée à côté de la station de gaz).

Toutes les autres catégories de déchets sont interdites (souches d'arbre, bois traités, terre, gravats, pots en plastique...). L'accès au site est limité aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2,20 mètres.

Nous rappelons aux utilisateurs de respecter scrupuleusement les lieux et la signalétique en place.

Un conteneur pour vêtements usagers installé dans notre commune

Le SMITOM, dont notre Commune est membre, invite à ne plus jeter à la poubelle tout textile, linge et chaussures (TLC).

A cet effet, la commune vient de faire installer un point d'apport volontaire situé à côté de la salle polyvalente, rue de Monswiller.



Du réemploi - Pourquoi ? 97 % !

- Parce que ce qui ne vous sert plus peut encore servir à d'autres,
- Parce que l'enfouissement et/ou la destruction coûtent cher à la collectivité,
- Pour contribuer à la création d'emploi,
- Pour lutter ensemble contre le gaspillage et ainsi préserver l'environnement.

Comment cela fonctionne ?

- Vous déposez vos textile-linge-chaussures dans les conteneurs au point d'apport volontaire.

Que devient votre don ?

- Il profite aux plus démunis de chez nous ou d'ailleurs dans le monde,
- Il est transformé et retrouve une nouvelle vie en revenant dans les circuits économiques en tant que matière première (transformation en chiffons servant au rembourrage, en fil et en matériaux d'isolation)

5.Services aux habitants

Outre le passage régulier de **l'épicier-fromager, du boucher** en camionnette, la municipalité a mis à disposition, à un **boulangier-pâtissier**, un local pour la vente de ses produits, suite à l'arrêt des tournées du boulangier précédent. Nombre d'habitants d'Eckartswiller, mais aussi de St Jean, y viennent chercher leurs pains, viennoiseries et pâtisseries.

Ce local est situé à la mairie. N'hésitez pas à y venir faire vos achats du matin, cela permettra de renforcer ce point de vente unanimement apprécié par nos concitoyens et personnes âgées. Voici les horaires :

Lundi	fermé
Mardi au Vendredi	7 h / 8 h 30
Samedi	7 h / 9 h 00

La **Pizzeria Mobile de « Christian »** vous propose pizzas et tartes flambées tous les **1er jeudis du mois** à partir de 18 h, le point d'arrêt est à hauteur de la cabine téléphonique.

6.Services publics : Urbanisme et Construction

Balade thermique



Le 14 février dernier par une froide soirée quelques villageois ont suivi Victor BOEHRER, conseiller de l'espace INFO ENERGIE de Saverne Plaine et Plateau et sa caméra thermique pour une balade d'environ 40 minutes qui a permis de visualiser en temps réel les déperditions de chaleur en divers endroits d'un échantillon de constructions : bâtiment public, maisons récentes et anciennes...

Dans un second temps, le groupe s'est rendu en mairie où le conseiller info énergie a analysé les clichés et identifié les

solutions techniques les plus judicieuses pour améliorer la performance énergétique des logements. Un soutien technique et financier peut être accordé.

Prendre contact avec :

L'espace INFO ENERGIE de Saverne, Plaine et Plateau

31, rue de la Vedette à Saverne

Tél : 09.72.28.95.73

Conseils de la gendarmerie

Suite aux vols constatés durant la période hivernale où la nuit tombe rapidement, la gendarmerie conseille d'être vigilant et incite à bien fermer les ouvertures à l'arrière des maisons.

Par ailleurs, la gendarmerie et la police nationales veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles :

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Voir informations sur le site internet.

[//www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/A-votre-service/Operation-tranquillite-vacances](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/A-votre-service/Operation-tranquillite-vacances)

Conseil en architecture

Le CAUE du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin) dispense des conseils gratuits à tous les particuliers pour améliorer la qualité architecturale et l'insertion dans le paysage bâti et naturel des constructions.

L'architecte-conseiller intervient dans votre commune et vous pouvez être conseillé gratuitement pour tous vos projets de construction ou de transformation.

Votre conseiller (architecte ou paysagiste) peut vous aider à :

- déterminer la faisabilité de votre projet
- définir vos besoins
- vérifier les contraintes liées au site
- connaître les règles administratives
- envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés

PRENEZ RENDEZ-VOUS :

- en téléphonant au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin au 03 88 15 02 30
- Ou en ligne sur le site www.caue67.com
Dans la rubrique « services aux particuliers »

Révision du classement sonore des voies de transports terrestres

L'arrêté préfectoral du 19 août 2013 vient réviser le classement sonore des infrastructures de transports terrestres (routes et voies ferrées) dans le département du Bas-Rhin et définit pour chacune des voies concernées les tronçons et les largeurs des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons.

Ce classement a pour conséquence une obligation de renforcement de l'isolement acoustique des constructions neuves qui viendraient à s'édifier dans ces secteurs.

La commune d'Eckartswiller est concernée par les infrastructures routières du réseau autoroutes (A4), et départemental (D1004) et du réseau ferroviaire (LGV Est Européenne). Cet arrêté a été annexé, par arrêté municipal de mise à jour, à notre Plan Local d'Urbanisme ; il est consultable en mairie.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES du NORD

Notre village est la porte d'entrée sud-ouest du «Parc Naturel Régional des Vosges du Nord » (P.N.R.V.N.)



Ce parc est né après la publication de l'arrêté ministériel du 30 décembre 1975. Le syndicat mixte du parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) est chargé d'animer le Parc et de mettre en œuvre sa charte constitutive.

Quelques chiffres :

- 130 500 hectares (1 305 km²) compris dans un triangle Wissembourg-Saverne-Volmunster, dont 65 % de forêts.
- 115 communes : 2/3 dans le Bas-Rhin et 1/3 en Moselle.
- 2 600 km d'itinéraires de randonnées pédestres, équestres, VTT ou cyclotouristiques, balisés sur le Parc dont 1 700 km par le Club Vosgien.
- 35 châteaux forts et 2 châteaux Renaissance.
- 26 musées et expositions liés à l'histoire, aux traditions populaires ou à des savoir-faire techniques et artistiques.
- 113 monuments historiques et sites, classés ou inscrits.
- 5 ouvrages de la ligne Maginot.

Objectif principal du Parc : le développement durable de son territoire, c'est-à-dire la recherche d'un mode équilibré de développement des activités humaines, tourné vers l'avenir tout en restant soucieux des richesses à transmettre aux générations futures.

Il s'agit également de maintenir et de développer l'attractivité touristique de notre région, sans être un censeur pour le tissu industriel.

Pour les particuliers, le parc est moteur dans l'éco-rénovation et la construction durable. Sur le site <http://www.parc-vosges-nord.fr/> vous trouverez sous la rubrique Actualités / habiter autrement un ensemble de fiches (techniques, démarches, stages, ..). Le parc peut également mettre à votre disposition un architecte conseil.

La contribution des habitants d'Eckartswiller :

Le PNRVN attire de nombreux touristes et il est un des piliers pour l'emploi dans le tourisme dans notre région.

C'est le devoir de chaque citoyen de rendre l'image de notre parc attractive.

Quelle publicité un touriste va-t-il faire pour une région où l'on retrouve :

- o un matelas en bord de route,
- o des canettes ou des boîtes de bières, des sacs poubelles et autres détritiques sur les bas-côtés et dans les fossés,
- o des dépôts sauvages d'ordures, ...

Tout manquement constaté peut être signalé à la mairie. Tout abandon de déchets dans la nature constitue une infraction réprimée par l'article R 632-1 du Code pénal. Si la situation permet de remonter vers les auteurs des actes délictueux, la commune porte plainte. Plusieurs procédures ont été entamées en 2013 par la mairie.

Vivre dans un environnement propre favorise le bien-être de tout le monde.

Aidez-nous à garder les alentours de notre village propres
afin de préserver l'attractivité de notre belle région.



Réseau Animation Jeunes (RAJ)

Le RAJ est une association intercommunale de la Communauté de Communes de la Région de Saverne chargée de l'animation des jeunes âgés de 10 à 18 ans. Notre dynamique s'inscrit dans la mise en place de lieux d'accueil et dans le montage de projets de loisirs culturels, artistiques, sportifs ou humanitaires en collaboration avec les jeunes.

Cour de la Mairie

67700 Monswiller

Tél/Fax 03 88 71 86 23

Portable 06 87 82 20 68

Facebook www.facebook.com/raj.monswiller

ASSOCIATIONS

1. APEEJE

La fête de fin d'année à l'école de St Jean rassemble l'ensemble des classes. Chaque institutrice présente une animation préparée à l'école, les parents sont les spectateurs attentifs.



L'association l'APEEJE (Association des Parents d'Elèves d'Eckartswiller, de Saint Jean et d'Ernolsheim) s'est dotée d'un nouveau bureau en début d'automne 2013, à l'exception de sa fidèle secrétaire Alexia HERRMANN.

Nos statuts restent inchangés. Nous souhaitons :

- toujours (et encore plus) créer des liens entre les parents d'élèves
- offrir des moments de rencontre, de partage, entre parents et entre enfants
- apporter une contribution financière aux 3 écoles du RPI destinée aux sorties ou achats de matériel pédagogique.

Nous souhaitons également développer prochainement un point peu exploité jusqu'à présent, à savoir : proposer des activités apportant un enrichissement culturel et intellectuel à nos enfants.

Comme tous les ans, l'APEEJE vous donne rendez-vous pour

- X 18 janvier : une « crémation » des sapins un peu différente cette année. Vous êtes conviés à venir déposer votre sapin devant la salle polyvalente à l'entrée de Saint Jean, à partir de 15h30. Vous pourrez partager une boisson chaude et un morceau de gâteau avec nous à cette occasion. Dans un souci de réduction de pollution, nous avons décidé de ne pas les incinérer en plein air mais de les rassembler pour les emporter, en un seul voyage, à la déchetterie verte de Dettwiller (Vita-compost) L'employé communal de Saint Jean se chargera de les véhiculer.
- X 28 mars : carnaval. Départ comme d'habitude de la salle polyvalente d'Eckartswiller à 15 h pour une cavalcade jusqu'à la salle polyvalente à l'entrée de Saint Jean. Un goûter est proposé à l'arrivée.
- X **Nous participerons également au Nettoyage de printemps aux côtés des mairies.**
- X Dernier week-end de juin : fête de fin d'année, à la salle du club de foot d'Ernolsheim. Date plus précise et horaire à définir.
- X Mi-Novembre : « opération fromage », lancée après les vacances de la Toussaint, pour une livraison prévue une dizaine de jours avant Noël. Il s'agit d'une vente de fromages et de saucisses (Comté, vacherin ainsi que d'autres fromage peu connus, et saucisses de Morteau et Montbéliard) en provenance d'une fromagerie artisanale du Jura. Nous déposerons des formulaires de commande dans les trois mairies, dès la reprise des cours.

Les dates sont susceptibles d'être modifiées.

En attendant de vous rencontrer, nous souhaitons à tous une merveilleuse année.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter :

apeeje@yahoo.fr ou par téléphone : 09 50 07 27 97

Céline DAVID, présidente - Alexia HERRMANN, secrétaire - Bertrand COGNATO, trésorier -
Aurore BLOCH, vice-présidente - Valérie DEMARET, vice-secrétaire

2. Club de gym «la batteuse »

Les cours ont repris

Horaires : **Lundi : Gym Forme** de 19 h 30 à 20 h 30
Mardi : ZUMBA de 18 h 30 à 19 h 30
Jeudi : Step de 19 h 30 à 20 h 30

Il reste quelques places disponibles. Contacter Mme Yolande Rebstock (03.88.91.81.67).

3. Chorale Ste Cécile

Nous souhaitons remercier la chorale Sainte Cécile pour sa traditionnelle participation à la cérémonie de dépôt de gerbe au monument aux morts le 11 novembre. Et comme l'avons déjà évoqué les années précédentes, ce serait l'occasion pour les amateurs de chant et de musique de marquer leur attachement à cette association plus que séculaire et de rejoindre ses rangs afin d'en assurer sa pérennité.

4. Donneurs de sang

Merci aux donateurs de sang.



En 2014, la Section des Donneurs de Sang Bénévoles d'Eckartswiller/Saint-Jean organisera les collectes de sang, les :

Mercredi 19 mars 2014 de 17h30 à 20h00

Mercredi 30 juillet 2014 de 17h30 à 20h00

Mercredi 22 octobre 2014 de 17h30 à 20h00
à la salle polyvalente d'ECKARTSWILLER

En 2013, 8 donateurs ont été honorés par des remises de

médailles :

Dominique ARNOLD - Laura BURCKEL - Isabelle FEVRY - Gérard Juillet - Morgane WURMSER - Brigitte KLEIBER - Stéphane & Sutann POUYSSEGUR.

5. Pêcheurs

Du côté des disciples de Saint Pierre... L'association de pêche accueille toujours de nouveaux membres et a su reprendre une tradition : le 14 juillet après-midi, l'étang de pêche est ouvert à toute personne désirant passer un bel après-midi de détente et pêcher !



6. Sapeurs Pompiers



L'Amicale des Sapeurs Pompiers du Centre de Secours Principal de SAVERNE remercie la population d'Eckartswiller pour sa générosité et son bon accueil à l'occasion de la vente des calendriers 2014.

7. Conseil de fabrique - Paroisse ST BARTHELEMY

L'année 2013 s'achève... et comme tous les ans, nous faisons un bilan de nos activités et nos manifestations.

Manifestations

Trois grandes animations ont jalonné l'année 2013 : Tartes flambées en mars, fête paroissiale en mai et Tartes flambées en octobre. Encore merci à tous les bénévoles qui, sans eux, rien ne pourrait être mis en œuvre !

Grâce aux bénéfices réalisés, nous pouvons ainsi nous permettre d'investir dans la restauration de notre église. Quels sont les achats et travaux réalisés ou en cours de réalisation ?



Achats : échelle (afin d'éviter un nouvel accident), chasubles (une verte pour les temps ordinaires et une violette pour les enterrements) afin de soulager notre prêtre du poids des anciennes chasubles, 4 tapis sur mesure dans le chœur (sécurité et esthétique).

Travaux : deux sacristies (peinture et sol) en raison de leur vétusté en décembre. La restauration de l'ambon sera finalisée au cours de l'année 2014 par un artisan de la commune.

A la fin des travaux des sacristies, et à l'issue d'un office, nous organiserons une visite des deux sacristies avec la présentation d'objets et de vêtements précieusement conservés. Cette exposition permettra de faire découvrir à l'ensemble de la communauté paroissiale le patrimoine de notre église.

Petit clin d'œil

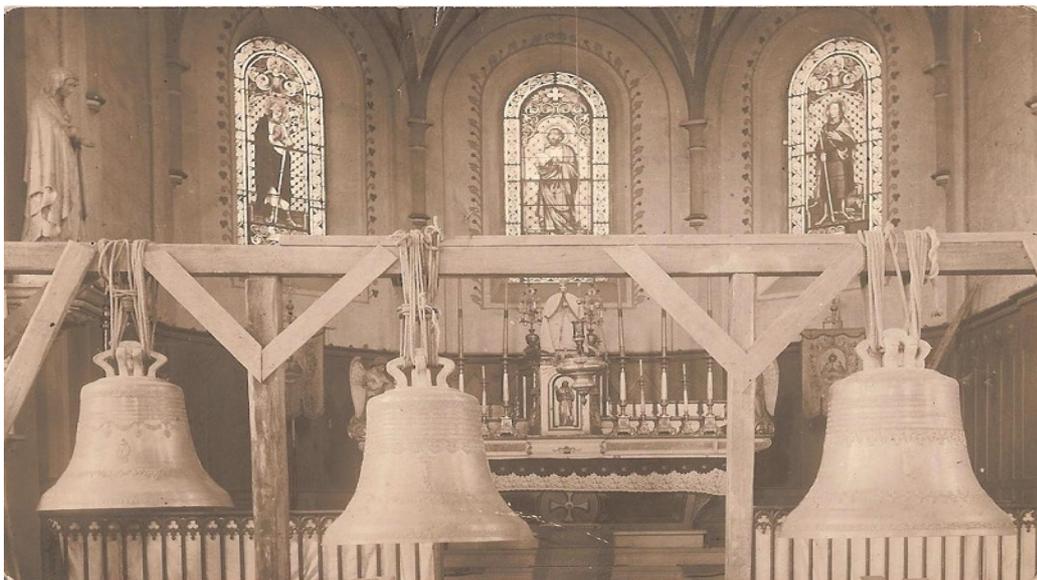
Ne restons pas que sur des éléments aussi concrets, pensons aussi à tout ce qui a enrichi notre âme, notre cœur, aux joies, aux rires, au bonheur. Si notre moral est au beau fixe, si notre cœur rayonne, si notre sourire illumine notre visage, tout le monde autour de nous recevra et partagera ces moments de bonheur ! Allons de l'avant, ne nous retournons pas toujours sur le passé !

Rendez-vous : histoire de la paroisse

Cependant, il est important de conserver et de valoriser les archives de la paroisse. C'est une manière, pour nous, de respecter nos anciens qui ont manifesté leur foi durant de longues années.

Un samedi après-midi, nous avons organisé une petite réunion afin de pouvoir rassembler et partager les souvenirs d'antan. Les premiers résultats sont positifs. Vous allez pouvoir découvrir deux photos.

Les cloches



Question : connaissez-vous la date d'inauguration des trois cloches et leur nom ?

Les servants de messe



Question : connaissez-vous le nom de ces gentils garçons dévoués à la paroisse ?

Notre intention est de poursuivre cette recherche et ce travail afin de pouvoir réaliser un recueil ou une exposition. Nous attendons l'aide de nos anciens et des plus jeunes qui sont en possession de photos qui seront numérisées et restituées.

A notre prochaine rencontre en 2014 !

Pour que vous ne restiez pas sur votre faim, voici la réponse aux deux questions :

Les cloches : l'inauguration a eu lieu en 1928 et leur nom respectif est ???

Les servants de messe (de gauche à droite) : Ott Charles, Ruhard Paul, Muller Fernand, Wurmser Charles, Steib Etienne, Hertung Rudy, Gerber Basile, Walter Louis.

Manifestations en 2014

Janvier	Vin chaud à l'issue de la messe du dimanche 12 janvier
Avril	Soirée Tartes flambées le samedi 5 avril
Mai	Repas paroissial le dimanche 18 mai
Août	Vente de pâtisserie à l'issue de la messe consacrée à St Barthélémy, patron de notre église
Octobre	Soirée Tartes flambées le samedi 11 octobre

Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et son équipe, Messieurs les curés de notre Communauté de paroisses Claude Breesé et Père Bonaventure, tous les bénévoles qui concourent à la réussite de nos manifestations et à la vie paroissiale.

L'ensemble des membres du Conseil de Fabrique vous souhaite de

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNÉE



COMMÉMORATIONS

Le 14 juillet

Le 14 juillet



Le 11 novembre



INSOLITE



Les bûcherons modernes et mécanisés en action durant le printemps 2013. L'effet induit par ces machines, rajouté aux opérations de débardage, est la dégradation des chemins forestiers (particulièrement le chemin d'accès à l'étang de pêche).



Un coup de vent a fait tomber un arbre sur la RD115 à hauteur du «Moulin de Champagne ». Un remerciement aux pompiers de Saverne qui ont dégagé la chaussée.



Un camion semi-remorque, dont le tracteur immatriculé au Portugal, avec une remorque de location française, le tout piloté par un équipage russe a « bêtement » suivi son GPS pour accéder à l'autoroute.... Bravant les panneaux d'interdiction au plus de 3,5 T, l'équipage a pris le chemin du Heyenberg. Dans sa manœuvre, il s'est embourbé dans un terrain détrempe et a renversé le calvaire. En raison des difficultés de communication, Jean-Paul Pfeiffer a pris les immatriculations de cet ensemble routier, afin de faire payer les frais de remise en état de ce calvaire par un assureur.

RENSEIGNEMENTS UTILES

URGENCES

GENDARMERIE/Police	17
POMPIERS	18
SMUR (Service Mobile Urgence)	15
GAZ urgence 24/24h	0810 433 068
ELECTRICITE de Strasbourg	03 88 18 74 00
EAU et ASSAINISSEMENT urgence	03 88 19 97 09

CULTES

PRESBYTERE catholique	2, rue du Presbytère STEINBOURG	03.88.91.14.34
PRESBYTERE protestant	20 rue de la Girafe MONSWILLER	03 88 91 22 54



SERVICES PUBLICS

MAIRIE Eckartswiller Téléphone FAX	73, rue Principale	03.88.91.12.85 03.88.91.89.51
ECOLES	71 rue Principale ECKARTSWILLER 30 rue de l'Eglise ST JEAN SAVERNE 93 rue Principale ERNOLSHEIM/SAV	03.88.71.24.54 03.88.71.22.03 03.88.70.05.89
SALLE POLYVALENTE	Rue de Monswiller ECKARTSWILLER	03.88.71.21.56
ONF Maison forestière Eckarswiller	Rue de Bonne-Fontaine	03.88.91.15.82
Communauté de Communes de la Région de Saverne	10, rue des murs SAVERNE	03.88.71.12.29
COMETTE	Transport collectif à la demande	03.88.71.78.82
DECHETTERIE	6, rue Gustave Goldenberg SAVERNE N° vert :	08.00.39.92.64
Syndicats intercommunaux (SMICTOM, Eau, Assainissement..)	10, rue des Murs SAVERNE	03.88.91.66.98
HOTEL DES IMPOTS	11, rue Ste. Marie SAVERNE	03.88.03.12.50
TRESORERIE PRINCIPALE	14, rue du Tribunal SAVERNE	03.88.01.86.50
TRIBUNAUX	7, rue du Tribunal SAVERNE	03.88.71.61.51
ASSISTANTE SOCIALE (Conseil Général - Unité Territoriale d'action médico-sociale de Saverne)	39, rue de Dettwiller SAVERNE	03.69.33.20.00
SNCF voyageurs Trafic- Horaires – Billet - Service	Gare de SAVERNE	36.35
L'OCEANIDE	10, rue du Centre Nautique SAVERNE	03.88.02.52.80

POMPIERS	Centre de secours SAVERNE	03.88.91.27.22
GENDARMERIE	29a, Rue St. Nicolas SAVERNE	03.88.91.19.12
CENTRE HOSPITALIER	19, rue de la Côte - SAVERNE	03.88.71.67.67

ELECTRICITE DE STRASBOURG accueil	26, Bd. du Président Wilson STRASBOURG	03 88 20 60 20
EAU et ASSAINISSEMENT accueil	5, rue de l'Artisanat SAVERNE	03 88 71 60 70
EDF-GDF accueil		09 69 324 324

Bref historique concernant Eckartswiller

Village de type « Village rue » situé au pied des Vosges, le long d'anciennes voies de communications, à 3km au nord de Saverne. Les habitants y pratiquèrent l'agriculture, l'élevage et l'arboriculture fruitière, et pendant une période très fortement la viticulture.

La commune s'étend largement et atteint la limite du département de la Moselle près de Phalsbourg, ainsi que la vallée de la Zinsel au nord. Elle inclut ainsi le plateau du Fallberg et la forêt de Dettwiller.

Les altitudes les plus élevées sont à l'est des reliefs au-dessus du talus oriental (437 m).

L'époque exacte de l'origine du village, reste jusqu'à aujourd'hui indéterminée.

Il est mentionné pour la première fois dans un acte de donation, datant de 1126, à l'abbaye de Saint-Jean/Saverne sous le nom d' **Eggoltswiller**. Donation dans laquelle, le Comte Pierre de Lutzelbourg, offre à l'abbaye de St.Jean, 12 fermes et 25 hectares de champs situés sur le ban d'Eckartswiller.

Une partie de la forêt communale dite « Frauenholz » est restée jusqu'à nos jours non divisée entre l'état (successeur de droit de l'abbaye) et les villages d'Eckartswiller et de St.Jean (forêt indivise).

Dans cette forêt les habitants des deux villages avaient le droit de glanage, boisement et déboisement.

Eckartswiller, possédait aussi, avec Monswiller et l'abbaye de St. Jean, le droit de pâturage sur l'ensemble des bans communaux, et même sur une partie de celui de Steinbourg.

Au 14^{ème} siècle Eckartswiller était domaine des Comtes de Géroldseck. Après l'extinction de leur lignée vers 1390, le domaine fut morcelé, jusqu'à ce que finalement, vers 1700, l'évêché de Strasbourg en acquiert l'intégralité. En 1718 l'évêque céda le village contre le « Zornhoff », à l'abbaye de St.Jean, qui en restera propriétaire jusqu'à la révolution.

Du fait de la proximité du col de Saverne, le passage de nombreuses hordes d'envahisseurs firent beaucoup souffrir le village et ses habitants.

Le village subit d'importants dégâts pendant la guerre des paysans en 1525.

Suivi par celle des Huguenots en 1569, le passage des troupes du Général de Mansfeld en 1622, et l'invasion des Suédois en 1636. La guerre de Hollande en 1674, durant laquelle le Maréchal de Turenne s'était replié sur Saverne.

Après celle-ci, en 1676, on ne dénombra plus que 14 habitants dans le village !

De la vieille église datant du 12^{ème} siècle, ne subsiste plus que la partie inférieure du clocher.

C'est durant les années 1843-44, que l'ancienne église devenue vétuste, et surtout trop petite, a été démolie et reconstruite. L'agrandissement n'a été possible, qu'après d'importants travaux de terrassements qui ont consisté à enlever une partie du talus de la forêt située derrière celle-ci.

Fait marquant, l'actuelle horloge a été construite et montée en 1845 par le célèbre horloger, Jean-Baptiste Schwilgué, qui a fabriqué la fameuse horloge astronomique de la Cathédrale de Strasbourg.

L'orgue fut transformé plusieurs fois, en dernier lieu par l'entreprise Roethinger en 1904.

Il est aujourd'hui remplacé par un orgue électronique.

En dehors des 3 cloches qui furent bénies par Mgr. Ruch à la fête de l'Ascension en 1923, l'Eglise possède encore une petite cloche richement décorée datant du 14^{ème} siècle appelée « Heideglöckel ».

C'est à l'automne 1924 que le pittoresque clocher avec toiture à double pans fut remplacé par l'actuel clocher pointu. Ce n'est qu'après la réorganisation diocésaine, en 1803, qu'Eckartswiller est devenue une paroisse à part entière, avant elle était filiale de Monswiller, et ce, depuis 1381.

Bibliographie : article DNA du 04/11/1953

« Geschichtliche Notizen über Eckartswiller » (Traduction G.N.)

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE WURMSER

Recherche Généalogique

Monsieur Michel BELIN-WURMSER de Saint-Jean les Saverne a fait une intéressante étude généalogique sur le famille WURMSER depuis son arrière grand-père né en 1804, intégrant les 270 descendants.

Le document est disponible en mairie. Pour toute information vous pouvez Joindre M. Wurmser par courriel à l'adresse : michel.belinwurmser@free.fr

Par ailleurs M. Wurmser nous a fourni les photos de M. et Mme Kuhn, fondateur de l'usine actuellement installée à Saverne, mais à l'origine le siège se trouvait à Eckartswiller.



JOSEPH KUHN

LE FONDATEUR

21/8/1801 SAINT JEAN des CHOUX

22/8/1870 ECKARTSWILLER

SON EPOUSE

CATHERINE GERBER

30/3/1809 ECKARTSWILLER

16/4/1887 ECKARTSWILLER

(reproduction interdite copyright familial)

Un document exceptionnel, remis par M. Erwin Heyn, une facture de Kuhn de 1863 pour la vente de 3 bascules, expédiées à Poitiers par le chemin de fer. (A noter l'écriture une fois « ECKARTSZWILLER » puis « ECKATZWILLER » et la référence à l'empereur Napoléon III)

FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE PESAGE ET D'AGRICOLE
Atelier de constructions mécaniques
DE KUHN FRÈRES
ECKARTSZWILLER près SAVERNE (Bas-Rhin)
Fournisseurs de S.A.I. le PRINCE NAPOLEON.



Presses à copier avec socle en bois poli sans tiroir 40"
id. avec socle en fonte et tiroir en zinc 60"

Presses à copier.



BREVETÉS S.G.D.G.



Presses à cacheter en fonte avec arabesques 20"
id. en cuivre 25"

Presses à cacheter.

GARANTEE DEUX ANNEES.

Monsieur

Nous avons le plaisir de vous remettre ci-dessous facture aux articles que vous avez bien voulu nous demander par votre lettre du 10/11/63 et que nous avons expédiés par le Chemin de fer de Strasbourg à Paris le 18/11/63. Elle s'élève à Frs 85.10 dont veuillez nous créditer, valeur en notre traité au moins, mais prochainement.

Constamment à vos ordres nous avons l'honneur de vous présenter. Me
nos salutations empressées.

Kuhn

M. Chevalier - Poitiers

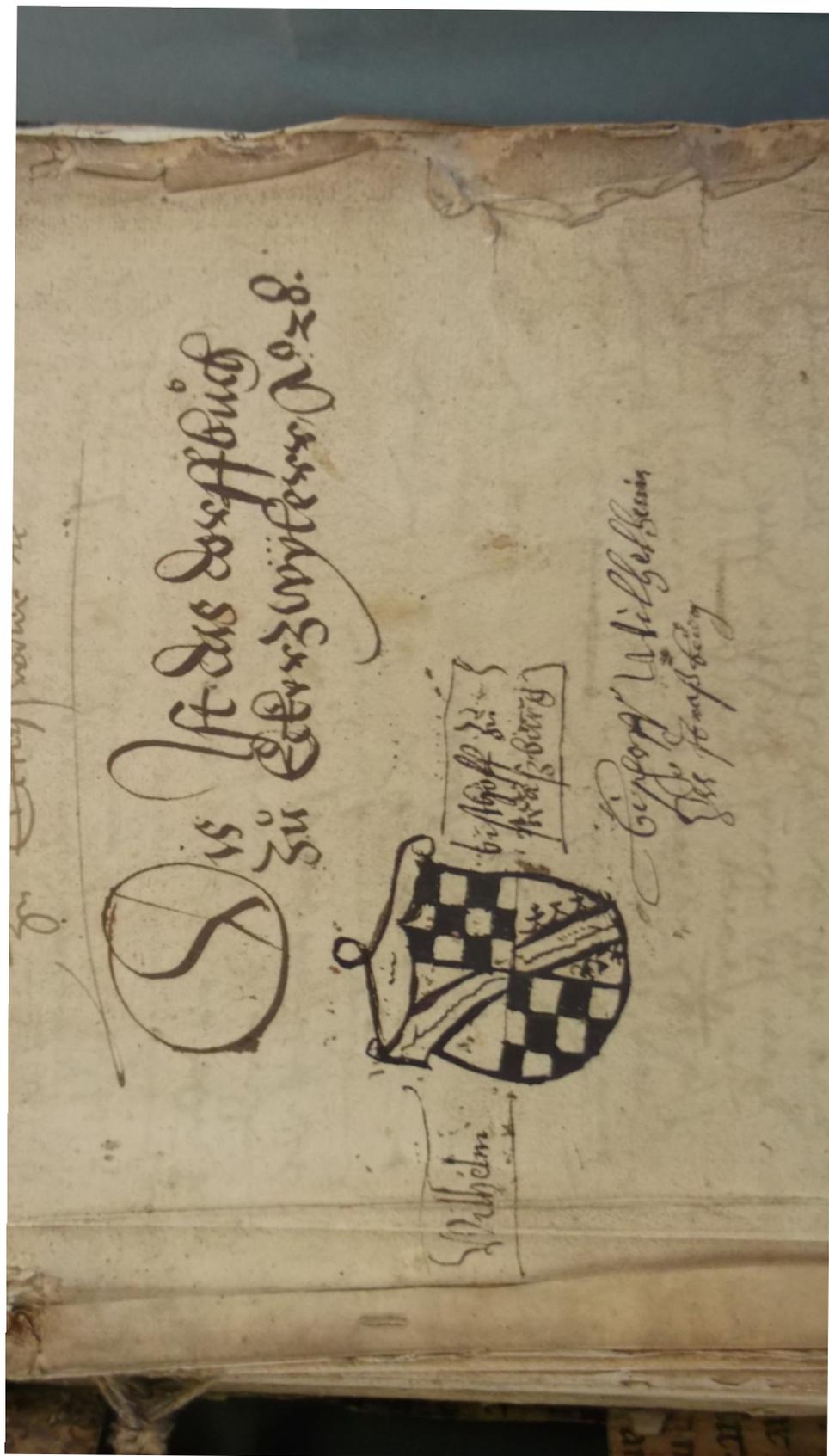
Doit

Eckartzwiller, le 28. x. 1863

Marques.						
Colis.	Numéros des Colis.	Qoids.				
5	KN	3	Bascules forces 100 Th.	15	60	46 80
	6857	1	" "			19 30
	6861	120	" "			33 75
				<i>Total</i>		99 75
				<i>Transport en gare</i>		14 65
				<i>Total</i>		85 10

Les marchandises sont expédiées aux risques et périls du Commandant et toute réclamation huit jours après leur réception est nulle, si en cas où nous n'aurions pas reçu votre règlement dans le délai d'un mois nous ferons tous sur vous à l'échéance.

déposé aux archives départementales de Strasbourg intitulé :
« Das Dorfbuch Zü Eckarzweiler » par : « Wilhem Bieschoff zu Strasburg »
(le livre de la commune d'Eckartswiller)



L'arbre et le banc...

